

# Compte-rendu du CSEC du 7 mars 2019

## L'ombre portée des suppressions de postes

Présent·e·s pour la CGT :

Abal-Kassim Ali Combo (Mayote La 1<sup>ère</sup>), Rafaèle Bourgier (FTR, Siège), Rabéa Chakir-Trebosc (Réseau France 3, Bordeaux), Marc Chauvelot (Siège), Chantal Frémy (Réseau France 3, Toulouse), Claudine Gilbert (Siège), Claude Gueneau (Siège), Jean-Hervé Guilcher (Réseau France 3, Brest), Sosefo Kaminoa (Walis et Futuna La 1<sup>ère</sup>), Michela Law (Siège), Jean-Hugues Lec Kao (Réunion La 1<sup>ère</sup>), François Marlin (Martinique La 1<sup>ère</sup>), Pierre Mouchel (Réseau France 3, Bordeaux), Didier Ricou (Polynésie La 1<sup>ère</sup>).

Représentant syndical : William Maunier (Réseau France 3, Metz).

Invitée : Ghislaine Vingot (Malakoff).

Poursuite de la présentation des orientations stratégiques lors de cette seconde séance extraordinaire du CSEC. Deux enjeux lourds selon Delphine Ernotte :

- La question de l'acceptation de l'impôt pour l'audiovisuel public et donc celle de sa légitimité qui sera de nouveau au cœur du débat avec la prochaine loi audiovisuelle.
- La vitesse du changement dans le secteur. Les scénarii les plus pessimistes sont dépassés et aujourd'hui Netflix est devenue la 5<sup>ème</sup> chaîne de France !

Dans ce contexte, la seule issue selon elle est d'innover et cela ne peut se faire que dans le dialogue social.

Sur la trajectoire financière qui lui a été reprochée (400 M€ d'économies d'ici 2022), Mme Ernotte soutient qu'il n'y avait pas d'autre choix possible et que d'autres projets (baisse d'1 Md€ pour l'audiovisuel public dont 800 M€ -- l'équivalent du coût de grille de

France 2 – rien que pour FTV !) pourraient bien refaire surface... Elle ajoute que cela nécessite des efforts en interne, notamment sur la masse salariale. « Est-ce que nous sommes vraiment à l'os ? » demande-t-elle. On peut encore faire des gains de productivité dit-elle, mais il faut le faire le plus intelligemment possible. Elle ajoute que la direction n'a pas besoin de la RCC pour diminuer les effectifs mais se dit ouverte à des propositions alternatives...

Est-on véritablement à l'os ? Oui, dans un grand nombre de secteurs, même s'il y a de grandes disparités au sein de l'entreprise. Surcharge pour les uns, sous charge pour les autres mais pour mener à bien les nombreux projets que la direction entend mettre en œuvre, il y aura besoin de méthode pour analyser, projet par projet, les impacts potentiels sur l'emploi, les métiers, l'activité et les conditions de travail.

La RCC ne permet pas d'avoir cette vision, c'est pourquoi la CGT a rejeté sa logique dogmatique et prône une autre méthode, une GPEC de transformation pour ajuster le niveau de l'emploi au plus près de l'activité. Comment la direction peut-elle imaginer obtenir carte blanche pour pousser à 2000 départs et 1000 suppressions de postes ? L'approche de la CGT se veut pragmatique :

décryptage des projets, expérimentation de terrain, retours d'expérience, adaptation éventuelle des métiers.

La suppression de 1000 postes n'est pas une stratégie. C'est une mesure d'économie brutale imposée par un État qui se fiche du rôle et des missions du service public.

## L'éditorial et la production

---

### ➔ Transfert de la production déléguée

La direction a précisé son intention de transférer les émissions produites en interne vers la filiale FTV Studio (ex-MFP). Sept émissions sont concernées : Télématin, Faut pas rêver, Un livre un jour, Thalassa, Motus, Dans quelle étagère et Des chiffres et des lettres.

Pour la direction le mode de production de ces émissions doit être revu. Il s'agit de faire des économies mais aussi de repenser l'éditorial, d'acquérir un savoir-faire afin de produire nous-mêmes de nouveaux concepts d'émissions. Faire en sorte que FTV Studio devienne le premier producteur de contenus de flux pour FTV. Le chiffre d'affaires du Studio (73 M€) pourrait atteindre les 100 M€ dans les deux ans et 150 M€ à terme. Chaque transfert d'émission devra faire l'objet d'une consultation des instances car les conséquences sociales ne sont pas neutres : avec le transfert, les salariés pourraient perdre leur couverture conventionnelle ! Plutôt que le transfert, la CGT propose des mises à dispositions de salariés, ce qui permettrait à ces derniers de conserver leur couverture.

### ➔ Fictions numériques

FTV Studio a répondu à l'appel d'offre lancé sur la fiction numérique et des projets sont en

cours. La direction souhaite que les moyens internes de fabrication soient présents sur la fiction numérique. La fiction pilote de Bordeaux ouvre la voie, et nous avons la chance de disposer d'un très bon savoir-faire. Ce pilote servira de modèle pour industrialiser des projets. Le site de Bordeaux devra être en mesure de répondre aux demandes éditoriales.

### ➔ Nouvelles écritures, marques et plateformes

Selon Mme Ernotte, FTV a commencé à innover sur les nouvelles écritures avec Franceinfo, Slash et Skam. L'idée est de continuer dans cette voie, sur ce type de formats et de les intégrer sur Slash avant leur éventuelle diffusion sur nos antennes.

Elle estime que nous avons trop de marques et qu'il faut se coordonner, y compris avec les autres services publics. Elle souhaite par exemple une seule marque pour la plateforme éducation publique.

France.tv et Franceinfo sont les deux plateformes que doivent intégrer tous nos contenus. A côté, nous aurons SALTO, offre française payante. Mais pour France.tv le véritable enjeu est sur notre plateforme gratuite où nous pouvons exposer gratuitement tous les contenus dont nous détenons les droits.

# La transformation technologique

---

## ➔ UHD

La direction constate que le projet n'est pas assez précis. Elle estime que ce n'est pas parce qu'on n'est pas encore totalement passé en HD qu'il ne faut pas aller sur l'UHD. Surtout quand nos concurrents se déploient sur les plateformes (Netflix). En 2019, un responsable UHD a été nommé. Un vrai produit sera réalisé sur Roland Garros en partenariat avec Orange. L'idée est d'acquérir le savoir-faire en vue des JO de 2020 à Tokyo.

## ➔ Intelligence artificielle

Un premier travail est en cours car il existe beaucoup de potentialités et la direction veut mesurer ce qui peut nous être utile.

## ➔ 5G

Elle permettra de meilleurs débits pour des expériences utilisateurs de masse sur les Smartphones dans les grands événements de type stade. Coté transmission, elle améliorera la capacité d'émettre des débits vidéo importants. Nous serons toutefois tributaires des zones de déploiement.

## ➔ TNT et diffusion linéaire

FTV la défend, elle a été consultée par l'ARCEP sur le sujet. Personne ne peut sa-

voir si le linéaire, quel que soit le support de diffusion, TNT, Sat, FAI ou plateforme, disparaîtra et à quelle échéance.

## ➔ Journalisme nomade

L'utilisation du live-U ou de l'Aviwest va connaître de nouvelles évolutions avec la 5G. Le direct « partout, tout le temps » sera sans doute possible mais le débat rédactionnel sur l'utilisation de ces outils doit avoir lieu. Bientôt la technologie permettra d'accéder à nos images, via le NRCS (News room c... system = MonaLisa, Gilda, etc.) commun à toute l'entreprise et au futur MAM (Media Asset Management), grand serveur commun à tout FTV.

## ➔ Régies automatisées (projet Mozart)

La direction constate que nos JT sont fabriqués très différemment selon les sites : de 26 personnes pour le JT de France 2 à 2 ou 3 techniciens pour certaines émissions de Franceinfo à Radio France. L'implantation des régies Mozart pose donc clairement la question des emplois nécessaires pour réaliser nos émissions, que ce soit en région, en Outre-mer ou au Siège. La direction du réseau régional où trois régies Mozart sont en cours d'installation a affirmé qu'il n'y aurait pas de réduction d'effectif. La direction confirme... « mais il faudra faire évoluer les choses. ».

# Le pôle Outre-mer

---

L'élu UCSA CGT de Réunion la 1ère a déploré l'absence d'ambition du projet stratégique pour les Outre-mer : « *A part de nous citer comme modèle sur la multi-compétence et la polyvalence et convaincre les autres entités du groupe de nous ressembler, où sont les ambitions pour l'Outre-mer ? Où est la créa-*

*tion ? Où est l'innovation ? Où est le développement technologique ? Quelles sont les déclinaisons pour l'Outre-mer ? »*

### ➔ Logique de bassin

Il faut dégager du potentiel selon la direction. On ne touchera pas à l'éditorial... uniquement aux services support et à la technique. « On est dans la gestion optimale des moyens. » (...) « Pas de projet de fusion des instances ni de fermeture de Malakoff. » (...) « Ce sont des rumeurs entretenues et qui sont véhiculées pour nuire » selon M.Kotra. Pour M.Sitbon, la stratégie de bassin concernera la planification, les achats, la mutualisation des ressources, mais ce n'est pas une station qui va diriger l'autre.

### ➔ Offre numérique de France Ô

D'ici fin mars, la direction présentera une offre numérique pour France Ô...On est encore au stade de la conceptualisation...Quels programmes va-t-on fabriquer ? Est ce qu'on fait des programmes pour le linéaire et/ou non linéaire ? On est en train de le définir dans le projet éditorial répond la direction.

### ➔ Visibilité des Outre-mer

Il y a de l'amélioration, « nous constatons que les duplex avec les rédactions nationales se multiplient » se félicite la direction. « On va financer 5 ou 7 fictions en Outre-mer, ce n'est pas rien » (...) « Quels sont les produits fabriqués sur les Outre-mer et qui sont diffusés sur France 2 et France 3 ? » demande l'UCSA CGT. Le principe d'un audit sur les Outre-mer a été acté. Les grands axes seront définis par la commission dédiée.

### ➔ Offre numérique des Outre-mer

« On va améliorer l'offre et investir sur les sites ultramarins. On n'a toujours pas réglé la problématique de la géolocalisation. Cela représente un coût financier non négligeable. ». Encore une fois la question des économies fait débat « On est déjà à l'os » répètent les élus « Comment faire plus en Outre-mer quand on doit produire des contenus pour la télé, la radio et internet ? ». Pour la direction l'objectif est d'être les premiers dans tous les domaines, garder le leadership.

### ➔ Innovation technologique

Le projet HD n'est pas fini en Outre-mer donc on ne peut pas faire la UHD. Pas de rapprochement entre la régie de Malakoff et le CDE. En revanche, Malakoff doit récupérer les diffusions de la Martinique, de la Guadeloupe et Guyane. L'UCSA CGT rappelle qu'il existe un accord local suite à un préavis de grève. La direction veut-elle le dénoncer ?

### ➔ Automatisation des régies :

« Il faut investir » selon la direction « On a raté le coche avec la régie de la Martinique, on va l'intégrer dans celui de Mayotte et la Réunion ». « Je ne fais pas de langue de bois » résume M.Sitbon. « On peut faire moins sur les fonctions support, l'encadrement, la technique pour dégager du potentiel pour faire plus de contenus » (...) « On doit avoir cette discussion et mettre ça sur la table sans tabou. » « C'est un changement de paradigme, j'en suis conscient... »

## La transformation sociale

Fort des expériences récentes en matière de déploiement de projets, en particulier celui sur les MIF, la CGT prône de prendre en compte, en amont des projets, la prévention primaire des RPS et non de gérer après coup

des problèmes de troubles psycho sociaux, beaucoup plus lourds et onéreux pour l'entreprise. En gros, comment les éviter plutôt que les traiter. L'exemple du déploiement lent et maladroit de la réorganisation des MIF

montre que cela aggrave les choses. Au-delà des corrections nécessaires, quels enseignements en tirer ?

Pour la CGT la question clé est de savoir quel est le niveau d'acceptabilité sociale de la transformation. Les difficultés physiques et mentales des salariés ne sont jamais uniformes et il convient d'être très réactif pour endiguer le problème le plus tôt possible. Malheureusement, le déni managérial et le manque de formation de l'encadrement à ces réalités font des ravages.

Le DRH affirme vouloir avancer projet par projet pour co-construire. Nous faisons remarquer que pour mettre en place une réelle co-construction, il faut en poser le cadre ce qui n'est pas le cas dans le projet d'accord RCC qui donne carte blanche à l'employeur. La présidente ajoute que le suivi des projets de transformation est important pour pouvoir réagir rapidement, que les situations individuelles sont entre adhésion et réticences et qu'il faut pouvoir fonctionner de manière différenciée selon les projets et les individus, avec au besoin un accompagnement personnalisé. Il ne reste plus qu'à le faire réellement...

Le directeur de la transformation ajoute que l'accord QVT a été un point d'inflexion dans la conduite du changement. La CGT témoigne effectivement de cela dans le cadre de l'expérimentation NoA mais la réalité est aussi que de nombreux managers ne connaissent pas cet accord ou n'y adhèrent pas. La direction acquiesce sur ce constat de la résis-

tance managériale. La méthode coué a sans doute encore de l'avenir...

La CGT demande des précisions sur un certain nombre de termes dans le projet d'orientations stratégiques. Des « accords simplifiés et moins coûteux », ça veut dire quoi au juste ? Pour le DRH de FTV, il s'agit de renégocier l'accord collectif d'entreprise afin de dégager... des économies. Il veut le rendre plus simple car l'accord actuel est selon lui trop lourd et rentre trop dans les détails de certaines entités de l'entreprise. Il dit vouloir y conserver « ce qui relève de l'universalité » et renvoyer au terrain les adaptations nécessaires au travers d'accord locaux. On croirait entendre du Pénicaud sur le code du travail... Il explique aussi vouloir diminuer le nombre d'encadrants en repensant la structure car il y a des disparités selon les sites. Sur les projets locaux et territoriaux il pourrait y avoir des projets différenciés en fonction des territoires.

La direction prend en exemple la réorganisation de la DGDAP, ce que la CGT conteste, car c'est l'exemple même d'un projet qui s'est mené en excluant les organisations syndicales et les représentants du personnel.

Ces débats sur les orientations stratégiques ouvrent un énorme champ à défricher à travers la déclinaison des projets dans les mois qui viennent. L'expert du CSEC va apporter son éclairage sur le projet stratégique pour le prochain CSEC des 17 et 18 avril 2019.

Paris, le 14 mars 2019